



### **Oui à la sécurité alimentaire**

Réuni en comité central, le PSA a plébiscité à l'unanimité la modification constitutionnelle sur la sécurité alimentaire. Inscrire dans la Constitution un tel principe est important. Cela entérine la volonté suisse de participer à une conception éco-responsable de l'agriculture, tournée vers une production locale et qui réduit le gaspillage alimentaire. Bien qu'il soit fondamentalement favorable à des mesures contraignantes pour arrêter le massacre de la nature par l'industrie agroalimentaire, le PSA salue un tel premier pas, qui en appelle inéluctablement d'autres.

### **Non à la prévoyance vieillesse 2020**

Le Parti socialiste autonome a décidé, après de longs et vifs débats, de ne pas soutenir le projet de prévoyance vieillesse 2020 du Conseil fédéral. A l'évidence, une réforme de l'AVS est inévitable et le PSA salue le difficile consensus politique trouvé par Alain Berset. Néanmoins, dans le contexte d'inégalité salariale, il est insupportable d'adopter une telle réforme sur le dos des femmes, en augmentant l'âge de leur retraite à 65 ans. De plus, les salariés devraient cotiser plus à la LPP, pour toucher moins, alors mêmes que les assurances ont généré 600 millions de bénéfice en gérant la LPP. Les femmes n'ont pas à travailler plus longtemps pour enrichir des actionnaires. Oui à une réforme future de l'AVS, mais NON à une réforme aussi inéquitable.